

des employés de la banque depuis que j'ai répondu à la question de l'honorable député, il y a une semaine.

LA SITUATION OUVRIÈRE

DÉPÊCHES RELATIVES À L'AUGMENTATION DE SALAIRES—DÉCLARATION DU CONSEIL RÉGIONAL DU TRAVAIL DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE AU SUJET D'UNE AUGMENTATION DE SALAIRE DE PLUS DE 10c. DE L'HEURE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. ANGUS MacINNIS (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre du Travail. Ma question se fonde sur une nouvelle de Vancouver publiée aujourd'hui par le *Journal d'Ottawa*, d'après laquelle le conseil régional du travail en temps de guerre de la Colombie-Britannique aurait annoncé son intention de ne pas approuver d'augmentations de salaires de plus de 10c. l'heure tant que le comité parlementaire des relations industrielles n'aura pas présenté son rapport. Le ministre peut-il me dire s'il a été mis au courant de cette décision et si le ministère a donné des directives à ce sujet?

L'hon. HUMPHREY MITCHELL (ministre du Travail): Je n'ai pas vu la nouvelle publiée dans le journal, mais je me ferai un plaisir de consulter le président du conseil national du travail en temps de guerre à ce sujet.

LA HOUILLE

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS QUANT À LA DATE PROBABLE DU RAPPORT DE LA COMMISSION ROYALE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. C. D. HOWE (ministre de la Reconstruction et des approvisionnements): Il y a quelques jours, l'honorable député de Cap-Breton-Sud (M. Gillis) demandait quand nous pouvons compter obtenir le rapport de la Commission royale d'enquête sur la houille. Or le juge C. C. McLaurin, un des commissaires, m'écrivait le 3 août dernier, ce qui suit:

Monsieur le ministre,

Votre bureau m'informe qu'on vous a encore demandé où en sont rendus les travaux de la commission.

Nous avons déjà rédigé une bonne partie du rapport et nous nous appliquons à le terminer. Je ne prévois du reste aucune circonstance qui puisse nous empêcher de le déposer prochainement.

[Le très hon. M. St-Laurent.]

LE MATÉRIEL DE L'ARMÉE

RUMEURS PUBLIÉES DANS LES JOURNAUX SUR LA MISE AU REBUT DE CHAUSSURES ET DE SOULIERS—CHEMISES, SERVIETTES, ETC.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. DIEFENBAKER (Lake-Centre): J'aurais une autre question à poser au ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements à propos d'une affaire qui relève je crois de son ministère. Il s'agit de la nouvelle que publiait hier le *Montreal Star* à propos de la mise au rebut encore inexploitée de chaussures et de la destruction d'une quantité de chemises bleues, kaki, d'essuie-mains et autres articles. Vu les fréquentes rumeurs sur la destruction de denrées nécessaires et rares, le ministre aurait-il l'obligeance d'ordonner une enquête là-dessus? Voudrait-il en outre songer à l'opportunité de charger une commission d'examiner cette affaire, surtout quant à la rumeur sur les chaussures qu'on aurait mises au rebut?

Le très hon. C. D. HOWE (ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements): Une enquête très poussée en cette affaire de chaussures a révélé que les rumeurs relatives à la destruction de biens utilisables sont dénuées de tout fondement. Nous avons invité les journalistes à se présenter n'importe quand sans préavis à l'usine de Valleyfield. Je crois savoir qu'un reporter du *Star* s'y rendra en compagnie d'un photographe aujourd'hui. Je suppose que le compte rendu de leur enquête paraîtra dans le *Star* de lundi. Le reporter a reçu carte blanche. Je puis assurer à mon honorable ami que, depuis que cette rumeur a été lancée, chaque service du gouvernement a enquêté à son propre point de vue tant à Valleyfield qu'à la source première des articles en cause. La Corporation des biens de guerre est allée au fond de l'affaire. Que mon honorable ami en soit sûr, la prétendue destruction de biens encore utilisables est dénuée de tout fondement.

Pour ce qui est des chemises, ces rumeurs, autant que nous ayons pu le déterminer, se fondent sur de purs papotages. Nous avons constaté que la Corporation des biens de guerre n'a pas vendu de chemises en qualité de matériel de rebut.

M. DIEFENBAKER: Ni n'en a détruit?

Le très hon. M. HOWE: Ni détruit.

M. GRAYDON: Puis-je poser une autre question? Lorsqu'il fera rapport sur la destruction et la mise au rebut de matériel usagé, voudrait-il répondre à une question que j'ai moi-même posée et qui lui a du reste été posée en maintes occasions, c'est-à-dire: "Qui a jeté ces articles au dépôt de la Pointe Saint-